

ACCORDS CENTRES D'HÉBERGEMENT ET DE RÉADAPTATION SOCIALE

DÉTAIL DES TAUX DE COTISATIONS

A compter du 01/05/2023



CADRES	T1	Part Empl.	Part Sal.	T2	Part Empl.	Part Sal.
Incapacité Temporaire de Travail (ITT)	0,578%	-	0,578%	1,082%	-	1,082%
Incapacité / Incapacité Permanente Professionnelle (IPP)	0,746%	0,746%	-	1,344%	0,772%	0,572%
Décès	0,798%	0,798%	-	0,798%	0,798%	-
Rente Éducation	0,084%	0,084%	-	0,084%	0,084%	-
TOTAL	2,206%	1,628%	0,578%	3,308%	1,654%	1,654%

NON - CADRES	T1	Part Empl.	Part Sal.	T2	Part Empl.	Part Sal.
Incapacité Temporaire de Travail (ITT)	0,714%	-	0,714%	0,714%	-	0,714%
Incapacité / Incapacité Permanente Professionnelle (IPP)	0,893%	0,504%	0,389%	0,893%	0,504%	0,389%
Décès	0,515%	0,515%	-	0,515%	0,515%	-
Rente Éducation	0,084%	0,084%	-	0,084%	0,084%	-
TOTAL	2,206%	1,103%	1,103%	2,206%	1,103%	1,103%

Harmonie Mutuelle : distributeur et gestionnaire

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 538 518 473.
Numéro LEI 9695001LU5ZH89G4TDS7.
Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris.

MUTEX

Société anonyme au capital de 37 302 300 euros.
Entreprise régie par le Code des assurances
RCS Nanterre 529 219 040
Siège social : 140 avenue de la République - 92320 Châtillon
Assureur

O.C.I.R.P.

Organisme Commun des Institutions de Rente et de Prévoyance.
Union d'institutions de prévoyance régie par le Code de la Sécurité sociale
SIREN 788 334 720
Siège social : 17 rue de Marignan 75008 Paris
Assureur de la garantie rente éducation

